



World Justice Project

CONTACT AVEC LES MÉDIAS : press@worldjusticeproject.org

La récession mondiale de l'état de droit se poursuit, mais quelques progrès se font jour

Les tendances autoritaires se développent, mais des améliorations ont été apportées aux mesures relatives à la justice pénale et à la corruption

WASHINGTON (23 octobre 2024) - Pour la septième année consécutive, l'état de droit a reculé dans le monde, selon le [World Justice Project \(WJP\)Rule of Law Index 2024](#), publié aujourd'hui.

Cette année, l'état de droit s'est à nouveau affaibli dans la majorité des pays étudiés (57 %). Toutefois, les données de l'indice suggèrent également que la récession de l'état de droit dans le monde se ralentit et que des progrès sont possibles.

La proportion de pays où l'état de droit s'érode a diminué pour la troisième année consécutive, et quelques domaines d'amélioration notables sont apparus. Pour la première fois en cinq ans, plus de pays ont progressé que reculé sur le facteur de l'indice mesurant l'absence de corruption. Cette année, la corruption a reculé dans près de trois cinquièmes (59 %) des pays.

Une majorité de pays ont également amélioré l'efficacité de la justice pénale. Dans l'ensemble, le déclin de la justice civile s'est considérablement ralenti depuis l'apogée de la pandémie mondiale, bien que les problèmes liés à la mise en place d'une justice civile indépendante et opportune aient continué à s'étendre.

Entre-temps, les tendances autoritaires ont continué à faire reculer les pays en matière de protection des droits de l'homme et de démocratie.

"Après sept années consécutives de recul de l'état de droit, il peut être facile de se concentrer sur les aspects négatifs. Mais cela reviendrait à ignorer les réalisations en matière de lutte contre la corruption et les efforts considérables déployés pour améliorer les systèmes judiciaires dans le monde entier", a déclaré **William H. Neukom, cofondateur et président de la WJP**. « La communauté mondiale doit redoubler d'efforts pour étendre ces progrès de l'état de droit dans tous les domaines. »

Les tendances autoritaires inquiétantes se poursuivent

L'année dernière, on pouvait espérer que les tendances autoritaires mondiales commençaient à ralentir. L'indice de cette année, cependant, constate des baisses plus larges et plus profondes dans deux facteurs essentiels de l'indice : Les droits fondamentaux et les contraintes sur les pouvoirs du gouvernement.

Les conséquences à long terme sont inquiétantes. Entre 2016 et 2024, dans 81 % des pays, les citoyens ont perdu la protection de leurs **droits fondamentaux**. En outre, 77 % des pays affichent un affaiblissement des **contrôles et des contrepoids** gouvernementaux, y compris le contrôle des assemblées législatives, des tribunaux, de la société civile et des médias.

Plus de 6 milliards de personnes vivent aujourd'hui dans des pays où l'état de droit est plus faible qu'en 2016.

« Dans tous les coins du monde, nous continuons à voir les dirigeants consolider leur autorité », a ajouté M. Neukom. « Cela a de graves conséquences pour les libertés individuelles, la responsabilité des gouvernements et la capacité des peuples à choisir leurs dirigeants par le biais d'élections libres et équitables. »

Élections et l'état de droit

Depuis le début de la récession mondiale de l'état de droit en 2016, le sous-facteur de l'indice mesurant la transition légale du pouvoir a diminué dans 72 % des pays. En cette année mondiale des élections, ce principe est mis à l'épreuve.

Jusqu'à présent, lors des élections de 2024, le parti au pouvoir s'est maintenu dans 13 des 15 pays ayant obtenu des résultats inférieurs à la moyenne pour ce sous-facteur.

Par ailleurs, certains des pays les plus performants de l'indice 2024 ont vu de nouveaux gouvernements démocratiquement élus prendre leurs fonctions l'année dernière. Les électeurs brésiliens et polonais ont opté pour le changement lors des dernières élections nationales. Ces deux pays avaient connu certains des plus importants reculs de l'état de droit depuis 2016 avant de changer de cap au cours de l'année écoulée.

Les classements dévoilés

Le WJP Rule of Law Index est la première source mondiale de données originales et indépendantes sur l'état de droit. Sa méthodologie rigoureuse s'appuie sur des enquêtes menées auprès d'experts et de ménages pour mesurer l'état de droit dans 142 pays et juridictions, couvrant 95 % de la population mondiale.

Le score de chaque pays est une moyenne de huit facteurs : Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement, absence de corruption, ouverture du gouvernement, droits

fondamentaux, ordre et sécurité, application de la réglementation, justice civile et justice pénale.

Le pays le mieux classé dans le 2024 *WJP Rule of Law Index* est le **Danemark**, suivi de la **Norvège** (2), de la **Finlande** (3), de la **Suède** (4) et de l'**Allemagne** (5). Les cinq premiers pays classés restent inchangés par rapport à 2023. Les pays les moins bien classés sont le **Venezuela** (142), le **Cambodge** (141), l'**Afghanistan** (140), **Haïti** (139) et le **Myanmar** (138).

Les pays qui ont le plus reculé en matière d'état de droit au cours de l'année écoulée sont le **Myanmar**, le **Salvador** et le **Nicaragua**, tandis que les pays qui ont le plus amélioré leur score en matière d'état de droit entre 2023 et 2024 sont la **Pologne**, le **Viêt Nam** et le **Sri Lanka**.

Pour consulter le classement complet et les conclusions du 2024 World Justice Project (WJP) Rule of Law Index, rendez-vous sur le site :

<http://www.worldjusticeproject.org/index/>

###

- Accédez au 2024 *WJP Rule of Law Index* complet et à la brochure "Insights" [ici](#).
- Les graphiques (classements régionaux, classements mondiaux et cartes comparatives) sont disponibles [ici](#).
- Vous trouverez [ici](#) les communiqués de presse de 142 pays, classés par région.

CONTACT AVEC LES MÉDIAS ET DEMANDES D'INTERVIEW :

press@worldjusticeproject.org

À propos de le WJP Rule of Law Index:

Le [World Justice Project \(WJP\) Rule of Law Index®](#) est la première source mondiale de données originales et indépendantes sur l'état de droit. Couvrant désormais 142 pays et juridictions, l'indice s'appuie sur plus de 214 000 enquêtes auprès des ménages et 3 500 enquêtes auprès de praticiens et d'experts du droit pour mesurer la manière dont l'état de droit est vécu et perçu dans le monde entier. Publié chaque année depuis 2009 et soumis à une méthodologie rigoureuse, l'indice est utilisé par les gouvernements, les organisations multilatérales, les entreprises, les universités, les médias et les organisations de la société civile du monde entier pour évaluer et combler les lacunes de l'état de droit.

A propos du World Justice Project :

Le World Justice Project (WJP) est une organisation indépendante, non partisane et multidisciplinaire qui s'efforce de créer des connaissances, de sensibiliser et de stimuler l'action pour faire progresser l'état de droit dans le monde entier.

Un état de droit efficace réduit la corruption, lutte contre la pauvreté et la maladie et protège les personnes contre les injustices, grandes et petites. Il sous-tend le développement, un gouvernement responsable et le respect des droits fondamentaux, et constitue le fondement des communautés de justice, de santé, d'opportunités et de paix.

Le World Justice Project définit l'état de droit comme un système durable de lois, d'institutions, de normes et d'engagements communautaires qui garantit la responsabilité, des lois justes, un gouvernement ouvert et une justice accessible. Pour en savoir plus sur ces quatre principes universels et sur notre travail : www.worldjusticeproject.org.